



Rapport de gestion

Trimestre terminé le 31 décembre 2019



Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N Plus ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Il a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 25 février 2020, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales.

Le « T4 2019 » et le « T4 2018 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 31 décembre 2019 et 2018, et l'« E 2019 » et l'« E 2018 » correspondent aux exercices clos respectivement les 31 décembre 2019 et 2018. Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire. Toute l'information trimestrielle fournie dans le présent rapport de gestion est fondée sur des montants non audités.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme également des montants qui ne sont pas des mesures de la performance conformes aux IFRS. Ces mesures sont définies à la fin du présent rapport de gestion à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les meilleures estimations dont dispose la Société à ce jour et comportent un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques associés aux facteurs suivants : stratégie de croissance, crédit, liquidité, taux d'intérêt, litiges, valorisation des stocks, prix des produits de base, fluctuations du change, juste valeur, sources d'approvisionnement, réglementation environnementale, concurrence, dépendance à l'égard du personnel clé, interruptions des activités, changements apportés au carnet de commandes, protection des droits de propriété intellectuelle, activités internationales, notamment en Chine, réglementations en matière de commerce international, conventions collectives et responsabilités à titre de société cotée, ainsi que les interruptions de systèmes informatiques, de l'infrastructure réseau, la perte de données et la violation de la sécurité informatique. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion daté du 25 février 2020. En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective du présent rapport de gestion se produiront, ou s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N Plus pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N Plus. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est valable en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour cette information prospective afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Aperçu

Chef de file de la production de matériaux technologiques et de produits chimiques spécialisés à l'échelle mondiale, 5N Plus mise sur ses capacités intégrées de recyclage et de raffinage pour assurer la pérennité de son modèle d'affaires. Son siège social est situé à Montréal (Québec, Canada). La Société gère des centres de recherche et développement, de production et de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits que ses clients utilisent comme précurseurs dans le cadre de plusieurs applications électroniques, optoélectroniques, pharmaceutiques et industrielles avancées ainsi que d'applications liées à la santé et à l'énergie renouvelable. Un grand nombre des produits fabriqués par 5N Plus sont essentiels pour assurer la fonctionnalité et la performance des produits et systèmes fabriqués par ses clients, dont bon nombre sont des chefs de file dans leur secteur d'activité.

Information sectorielle

Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté^{1,2} lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés en tenant compte des produits et des charges de la Société.

Les activités du secteur Matériaux électroniques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la fabrication et en la vente de produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs de la sécurité, de l'aérospatiale, de la détection, de l'imagerie, de l'énergie renouvelable ainsi qu'à divers secteurs techniques. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), des applications avancées dans les secteurs de l'électronique, de l'optoélectronique, du conditionnement électronique, de l'imagerie médicale et de la thermoélectricité. Ceux-ci sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages ainsi que sous la forme de produits chimiques, de composés et de substrats. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux électroniques sont également inclus dans le secteur Matériaux électroniques.

Le secteur Matériaux écologiques est dénommé ainsi, car il est principalement associé au bismuth, l'un des rares métaux lourds n'ayant pas d'effet nuisible sur la santé humaine ni sur l'environnement. Les activités du secteur Matériaux écologiques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la production et en la vente de produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé, des aliments pour animaux, des matériaux de catalyse et d'extraction ainsi que dans divers matériaux industriels. Les principaux produits sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages, mais principalement sous la forme de produits chimiques spécialisés. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux écologiques sont également inclus dans le secteur Matériaux écologiques.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) ont été regroupés sous la rubrique « Siège social ».

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué IFRS 16, *Contrats de location*, de manière rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures et les tableaux non conformes aux IFRS, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de l'exercice considéré par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Vision et stratégie

À titre de chef de file mondial dans le domaine de la technologie des matériaux, comptant des employés et des actifs partout dans le monde, nous sommes déterminés à donner à nos employés les moyens qu'il faut pour les inciter à offrir collectivement un rendement remarquable ainsi qu'à optimiser l'utilisation des ressources pour atteindre des rendements financiers concurrentiels.

Le 12 septembre 2016, la Société a dévoilé son plan stratégique 5N21 (le « plan 5N21 »), qui vise à améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des bénéfices. Le plan s'articule autour de trois piliers principaux :

1. Dégager une valeur accrue des activités principales et des actifs mondiaux
2. Optimiser l'équilibre de l'apport des activités en amont et en aval
3. Assurer une croissance continue grâce aux initiatives de croissance en cours et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures

Faits saillants – Quatrième trimestre de 2019 et exercice 2019 Résilience et viabilité face aux grandes difficultés de l'exercice

Malgré des conditions très difficiles sur les marchés des métaux combinées à la diminution attendue des apports du secteur de l'énergie renouvelable, à la hausse du coût des matériaux (autres que les métaux) et aux défis associés à l'industrialisation de ses initiatives de croissance, 5N Plus a dégagé un BAIIA ajusté^{1, 2} de 22,0 M\$ pour l'exercice, a judicieusement investi dans ses initiatives futures et a terminé l'exercice avec un bilan solide. Tout au long de l'exercice, la demande pour les produits fabriqués par 5N Plus est demeurée forte et a été soutenue par un carnet de commandes¹ en expansion, favorisé par la diversité des marchés sur lesquels la Société est présente.

Si l'on exclut l'incidence des fluctuations du cours des métaux, presque toutes les activités de base de 5N Plus ont dégagé un rendement supérieur pour l'exercice 2019 par rapport à l'exercice précédent. Les produits et les bénéfices de la Société ont été minés par la baisse constante du cours des métaux, tel que celui du bismuth, et ce, pour deux raisons. D'une part, la baisse du cours des métaux se répercute temporairement sur la différence entre le prix de vente et la valeur des stocks. Or, la mise en œuvre du plan stratégique 5N21 a permis d'atténuer grandement cette incidence, sans toutefois l'éliminer complètement. D'autre part, au milieu de l'exercice, l'approvisionnement en matières premières complexes pour les activités d'affinage de la Société est devenu plus difficile, les fournisseurs en amont ayant cessé la production ou suspendu la commercialisation de leurs sous-produits contenant du bismuth, en attendant des conditions plus favorables sur le marché des métaux. Les apports des activités d'affinage et de recyclage ont donc été nettement moins élevés.

Grâce au plan stratégique 5N21, la Société a réussi à s'approvisionner en métaux utilisés dans la fabrication de ses produits à partir de matières complexes, ce qui, en fait, a grandement contribué à son rendement. Étant donné que le cours des métaux demeure bas, la pression exercée sur ces activités continue de se faire sentir. Cela étant dit, dans le contexte actuel du marché, l'accès concurrentiel aux métaux dont la Société a besoin demeure solide et 5N Plus est bien approvisionnée. Il ne faut pas oublier qu'il fut un temps où tous ces facteurs mis ensemble auraient eu une incidence désastreuse sur la pérennité de la Société, alors que maintenant, l'incidence est notable, mais certainement pas désastreuse, ce qui permet à 5N Plus de rester bien concentrée sur la réalisation de ses objectifs stratégiques.

Pour le quatrième trimestre de 2019 et l'exercice 2019, la Société présente les résultats qui suivent :

- La Société a affiché un BAIIA ajusté et un BAIIA^{1, 2} de respectivement 22,0 M\$ et 19,1 M\$ pour l'exercice 2019, contre un BAIIA ajusté de 32,4 M\$ et un BAIIA de 29,0 M\$ pour l'exercice 2018. Cette performance s'explique par les fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents, la diminution récente des apports de nos activités en amont du fait des conditions actuelles sur les marchés des métaux, les difficultés de production liées aux nouvelles activités commerciales survenues au début de l'exercice ainsi que l'application des modalités commerciales les plus récentes découlant des contrats pluriannuels du secteur de l'énergie renouvelable, pour la fourniture d'un volume plus élevé de produits à des marges plus faibles.
- Pour le quatrième trimestre de 2019, la Société a dégagé un BAIIA ajusté de 4,5 M\$ et un BAIIA de 3,7 M\$, par rapport à un BAIIA ajusté de 6,9 M\$ et un BAIIA de 5,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018. Les résultats du quatrième trimestre s'expliquent par les facteurs mentionnés précédemment et par le fait qu'ils suivent généralement une tendance cyclique.
- Pour l'exercice 2019, le résultat net a été de 1,8 M\$, ou 0,02 \$ par action, comparativement à 14,0 M\$, ou 0,17 \$ par action, pour l'exercice 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué IFRS 16, *Contrats de location*, de manière rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures et les tableaux non conformes aux IFRS, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de l'exercice considéré par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

- Pour l'exercice 2019, les produits ont atteint 196,0 M\$ par rapport à 218,0 M\$ pour l'exercice 2018, en raison principalement des fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents, comme le montre clairement la baisse des produits du secteur Matériaux écologiques, qui est le secteur qui utilise le plus ces métaux dans la fabrication de ses produits.
- Le rendement du capital investi¹ (RCI) s'est établi à 8,2 % pour l'exercice 2019, par rapport à 15,1 % pour l'exercice 2018. Ce résultat s'explique par la réduction de la marge globale, découlant principalement des fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents, tandis que le capital investi a diminué de 4 % par rapport à l'exercice 2018.
- La dette nette¹ s'établissait à 35,0 M\$ au 31 décembre 2019, par rapport à 22,2 M\$ au 31 décembre 2018, en raison de l'augmentation du fonds de roulement et, dans une moindre mesure, de la participation de la Société au programme de rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Au 31 décembre 2019, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 243 jours de ventes en cours, en hausse par rapport au trimestre précédent et au quatrième trimestre de 2018, où le carnet de commandes était de 217 jours. Les nouvelles commandes¹ ont atteint un niveau de 96 jours pour le quatrième trimestre de 2019, par rapport à 102 jours pour le troisième trimestre de 2019 et à 105 jours pour le quatrième trimestre de 2018.
- Au 31 décembre 2019, 5N Plus avait racheté et annulé 1 696 733 actions ordinaires de la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Le 18 février 2019, 5N Plus a confirmé que sa filiale américaine, 5N Plus Semiconductors, avait obtenu un contrat en vue de participer à un programme pluriannuel visant à fournir des substrats semiconducteurs aux propriétés optoélectroniques à SolAero Technologies, dont le siège social est situé à Albuquerque, au Nouveau-Mexique. Les substrats entreront dans la fabrication de panneaux solaires de satellites qui serviront à un certain nombre d'applications, y compris l'alimentation de la constellation de plusieurs centaines de satellites à large bande en orbite basse fabriqués par Airbus OneWeb Satellites. Cette constellation de satellites procurera un accès Internet mondial à haut débit qui promet de combler le fossé numérique.
- Le 22 juillet 2019, 5N Plus a annoncé avoir considérablement diminué la production à ses installations d'affinage et de recyclage du bismuth. Puisque la valeur du bismuth continue de chuter et se trouve à un niveau inégalé depuis des décennies, certains fournisseurs ont arrêté leur production ou ont commencé à mettre fin à la commercialisation de ces résidus. Par conséquent, la Société a augmenté ses achats de bismuth de qualité commerciale. Le marché du bismuth demeure bien approvisionné et la Société y a un accès concurrentiel.
- Le 24 juillet 2019, 5N Plus a annoncé le début de la mise en œuvre d'un plan d'investissement de plus de 10,0 M\$. Cette somme sera investie dans de nouvelles technologies de procédés visant à augmenter et à renforcer considérablement la capacité des actifs existants en plus d'offrir localement des avantages environnementaux notables. L'ensemble des investissements sera réparti sur certains sites en Amérique du Nord, en Europe et en Chine. La mise en œuvre du plan devrait être terminée pour le troisième trimestre de 2020, cependant certains des investissements seront réalisés avant cette date. La période de rentabilisation moyenne pour ce bloc d'investissement est d'environ trois ans.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

L'exercice 2019 démontre clairement la résilience et la flexibilité dont 5N Plus peut faire preuve grâce à son plan stratégique 5N21. Malgré un ensemble de circonstances adverses, la Société a enregistré une marge du BAIIA ajusté^{1, 2} de 11 %, elle a investi dans des initiatives visant de nouvelles activités ou ses activités de base, elle a été active sur le plan de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, tout en présentant un bilan solide. Étant donné le cours particulièrement bas des métaux et en supposant que les prix des métaux sous-jacents demeurent à ces niveaux, les perspectives de croissance des bénéfices des activités en amont restent difficiles. Par contre, les perspectives de croissance des bénéfices des nouvelles activités et des activités de base de la Société sont solides et encourageantes, ce qui permet d'envisager une amélioration globale des bénéfices pour l'exercice à venir.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué IFRS 16, *Contrats de location*, de manière rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures et les tableaux non conformes aux IFRS, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de l'exercice considéré par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Synthèse des résultats

	T4 2019	T4 2018	E 2019	E 2018
	\$	\$	\$	\$
Produits	44 714	47 710	195 971	217 995
Charges d'exploitation ajustées ^{1,2*}	(40 212)	(40 798)	(174 021)	(185 645)
BAIIA ajusté ^{1,2}	4 502	6 912	21 950	32 350
Dépréciation des stocks	-	-	-	-
Charge de rémunération à base d'actions	(455)	(721)	(2 583)	(3 298)
Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	(766)	-	(316)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	510
(Pertes) profits de change et au titre de dérivés	(365)	164	(316)	(225)
BAIIA ^{1,2}	3 682	5 589	19 051	29 021
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	789	886	4 079	6 295
Amortissement	2 887	2 469	11 139	8 810
Résultat avant impôt sur le résultat	6	2 234	3 833	13 916
Charge (recouvrement) d'impôt				
Exigible	186	(2 955)	2 187	848
Différé	(326)	1 143	(139)	(904)
	(140)	(1 812)	2 048	(56)
Résultat net	146	4 046	1 785	13 972
Résultat de base par action	- \$	0,05 \$	0,02 \$	0,17 \$
Résultat dilué par action	- \$	0,05 \$	0,02 \$	0,17 \$

* Compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la dépréciation des actifs non courants et de l'amortissement.

Produits par secteur et marge brute

	T4 2019	T4 2018	Variation	E 2019	E 2018	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	20 517	19 368	6 %	81 281	81 014	- %
Matériaux écologiques	24 197	28 342	(15) %	114 690	136 981	(16) %
Total des produits	44 714	47 710	(6) %	195 971	217 995	(10) %
Coût des ventes	(37 221)	(37 916)	(2) %	(161 213)	(169 061)	(5) %
Amortissement inclus dans le coût des ventes	2 457	2 256	9 %	9 931	7 962	25 %
Marge brute¹	9 950	12 050	(17) %	44 689	56 896	(21) %
Pourcentage de marge brute¹	22,3 %	25,3 %		22,8 %	26,1 %	

Les produits ont diminué de 6 % pour le quatrième trimestre de 2019, par rapport à la période correspondante de 2018. La marge brute¹ s'est établie à 22,3 % pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à une marge brute de 25,3 % pour le quatrième trimestre de 2018, avec une marge brute moyenne de 22,8 %, soit 44,7 M\$, pour l'exercice considéré, par rapport à une marge brute moyenne de 26,1 %, soit 56,9 M\$, pour l'exercice précédent. Cette diminution des produits et de la marge brute est attribuable aux fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents, à la diminution récente des apports de nos activités en amont du fait des conditions actuelles sur les marchés des métaux, ainsi qu'à l'application des modalités commerciales les plus récentes découlant des contrats pluriannuels du secteur de l'énergie renouvelable, pour la fourniture d'un volume plus élevé de produits à marges plus faibles.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué IFRS 16, *Contrats de location*, de manière rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures et les tableaux non conformes aux IFRS, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de l'exercice considéré par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Résultat d'exploitation, BAIIA et BAIIA ajusté

	T4 2019	T4 2018	Variation	E 2019	E 2018	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	4 387	7 142	(39) %	19 581	29 226	(33) %
Matériaux écologiques	2 047	1 115	84 %	10 993	12 517	(12) %
Siège social	(1 932)	(1 345)	44 %	(8 624)	(9 393)	(8) %
BAIIA ajusté^{1,2}	4 502	6 912	(35) %	21 950	32 350	(32) %
BAIIA^{1,2}	3 682	5 589	(34) %	19 051	29 021	(34) %
Résultat d'exploitation	1 160	2 956	(61) %	8 228	20 436	(60) %

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAIIA ajusté^{1,2} a été de 4,5 M\$ par rapport à 6,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en raison des fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents, de la diminution récente des apports de nos activités en amont en raison des conditions actuelles sur les marchés des métaux, ainsi que de l'application des modalités commerciales les plus récentes découlant du renouvellement des contrats d'approvisionnement et de service pluriannuels du secteur de l'énergie renouvelable. Pour l'exercice 2019, le BAIIA ajusté a diminué de 10,4 M\$ pour s'établir à 22,0 M\$ par rapport à 32,4 M\$ pour l'exercice 2018, en raison des facteurs mentionnés précédemment et de difficultés de production liées aux nouvelles activités commerciales survenues au début de l'exercice.

Le BAIIA^{1,2} s'est établi à 3,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, contre 5,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté et à une perte de change et au titre de dérivés comptabilisée pour le quatrième trimestre de 2019.

Pour l'exercice 2019, le BAIIA a été de 19,1 M\$, contre 29,0 M\$ pour l'exercice 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté, contrebalancée par une diminution de la charge de rémunération à base d'actions découlant du recul du cours de l'action de la Société au cours de 2019, par rapport à l'augmentation qui avait été observée en 2018. De plus, aucun élément non récurrent important n'a été comptabilisé pour l'exercice 2019, alors que pour l'exercice 2018, la Société avait inscrit des éléments non récurrents d'un montant total créditeur de 0,2 M\$.

Pour le quatrième trimestre de 2019, le résultat d'exploitation a été de 1,2 M\$ par rapport à 3,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, et de 8,2 M\$ pour l'exercice 2019 par rapport à 20,4 M\$ pour l'exercice 2018.

Secteur Matériaux électroniques

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAIIA ajusté a diminué de 2,8 M\$ pour atteindre 4,4 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté^{1,2} de 21 %, comparativement à 37 % pour le quatrième trimestre de 2018. Pour l'exercice 2019, le BAIIA ajusté a diminué de 9,6 M\$ pour atteindre 19,6 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 24 %, par rapport à 36 % pour l'exercice 2018.

Secteur Matériaux écologiques

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAIIA ajusté a augmenté de 0,9 M\$, pour atteindre 2,0 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 8 %, comparativement à 4 % pour le quatrième trimestre de 2018. Pour l'exercice 2019, le BAIIA ajusté a diminué de 1,5 M\$, pour atteindre 11,0 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 10 %, comparativement à 9 % pour l'exercice 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué IFRS 16, *Contrats de location*, de manière rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures et les tableaux non conformes aux IFRS, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de l'exercice considéré par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Résultat net et résultat net ajusté

	T4 2019	T4 2018	E 2019	E 2018
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	146	4 046	1 785	13 972
Résultat de base par action	- \$	0,05 \$	0,02 \$	0,17 \$
Éléments de rapprochement :				
Charge de rémunération à base d'actions	455	721	2 583	3 298
Intérêts théoriques anticipés	-	-	267	1 490
Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	766	-	316
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	(510)
Recouvrement d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus	(121)	(126)	(760)	(1 082)
Résultat net ajusté¹	480	5 407	3 875	17 484
Résultat net de base ajusté par action¹	0,01 \$	0,06 \$	0,05 \$	0,21 \$

Le résultat net a été de 0,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, contre 4,0 M\$, ou 0,05 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2018. Le résultat net ajusté¹ a augmenté de 0,3 M\$, atteignant 0,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, par rapport à 5,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018. Outre le recouvrement d'impôt, le principal élément de rapprochement pour établir le résultat net ajusté au quatrième trimestre de 2019 est la charge de rémunération à base d'actions.

Pour l'exercice 2019, le résultat net a été de 1,8 M\$, ou 0,02 \$ par action, comparativement à 14,0 M\$, ou 0,17 \$ par action, pour l'exercice 2018. Le résultat net ajusté a été de 3,9 M\$ pour l'exercice 2019, par rapport à 17,5 M\$ pour l'exercice 2018. Outre le recouvrement d'impôt, les principaux éléments de rapprochement pour établir le résultat net ajusté au cours de l'exercice 2019 sont la charge de rémunération à base d'actions et les intérêts théoriques anticipés comptabilisés en charges à la suite du rachat anticipé des débetures convertibles d'un montant en principal de 26,0 M\$ CA en mars 2019.

Nouvelles commandes et carnet de commandes

	CARNET DE COMMANDES ¹			NOUVELLES COMMANDES ¹		
	T4 2019	T3 2019	T4 2018	T4 2019	T3 2019	T4 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériaux électroniques	68 888	69 380	61 771	20 025	27 181	18 964
Matériaux écologiques	50 009	47 387	51 493	26 819	28 196	36 005
Total	118 897	116 767	113 264	46 844	55 377	54 969

(nombre de jours en fonction des produits annualisés)*	CARNET DE COMMANDES ¹			NOUVELLES COMMANDES ¹		
	T4 2019	T3 2019	T4 2018	T4 2019	T3 2019	T4 2018
Matériaux électroniques	306	293	291	89	115	89
Matériaux écologiques	189	155	166	101	92	116
Moyenne pondérée	243	215	217	96	102	105

* Le carnet de commandes et les nouvelles commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

Quatrième trimestre de 2019 par rapport au troisième trimestre de 2019

Au 31 décembre 2019, le carnet de commandes¹ avait atteint un niveau de 243 jours de produits annualisés, en hausse de 28 jours, ou 13 %, par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2019.

Au 31 décembre 2019, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques représentait 306 jours de produits annualisés, en hausse de 13 jours, ou 4 %, par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2019. Le carnet de commandes du secteur Matériaux écologiques représentait 189 jours de produits annualisés, soit une augmentation de 34 jours, ou 22 %, par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2019.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Les nouvelles commandes¹ du secteur Matériaux électroniques représentaient 89 jours pour le quatrième trimestre de 2019, en baisse de 26 jours par rapport à 115 jours pour le troisième trimestre de 2019. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux écologiques représentaient 101 jours pour le quatrième trimestre de 2019, soit une augmentation de 9 jours par rapport à 92 jours pour le troisième trimestre de 2019.

Quatrième trimestre de 2019 par rapport au quatrième trimestre de 2018

Au 31 décembre 2019, le carnet de commandes¹ du secteur Matériaux électroniques avait augmenté de 15 jours, et celui du secteur Matériaux écologiques, de 23 jours, par rapport au 31 décembre 2018, atteignant 243 jours par rapport à 217 jours sur une base consolidée.

Les nouvelles commandes du secteur Matériaux électroniques ont été stables, et celles du secteur Matériaux écologiques ont diminué de 15 jours, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges

	T4 2019	T4 2018	E 2019	E 2018
	\$	\$	\$	\$
Amortissement	2 887	2 469	11 139	8 810
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	4 945	4 713	21 179	23 940
Charge de rémunération à base d'actions	455	721	2 583	3 298
Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	766	-	316
Charges financières	1 154	722	4 395	6 520
(Recouvrement) charge d'impôt	(140)	(1 812)	2 048	(56)
Total des charges	9 301	7 579	41 344	42 828

Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 2,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019 et à 11,1 M\$ pour l'exercice 2019, par rapport à respectivement 2,5 M\$ et 8,8 M\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Pour le quatrième trimestre de 2019 et l'exercice 2019, des montants de respectivement 0,4 M\$ et 1,5 M\$ pour l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation ont été inclus dans les charges du fait de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019.

Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 4,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019 et à 21,2 M\$ pour l'exercice 2019, par rapport à respectivement 4,7 M\$ et 23,9 M\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Pour l'exercice 2019, les taux de change favorables par rapport à l'exercice 2018 pour une grande partie des charges libellées en monnaie locale, la diminution des charges découlant de nos activités de restructuration en 2018 ainsi qu'un montant moins élevé au titre des primes d'encouragement à court terme ont eu une incidence positive sur ce poste.

Charge de rémunération à base d'actions

La charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 0,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019 et à 2,6 M\$ pour l'exercice 2019, par rapport à respectivement 0,7 M\$ et 3,3 M\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Ces baisses sont principalement attribuables à la baisse du cours de l'action de la Société à la fin de l'exercice 2019 par rapport au 31 décembre 2018.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration

Aucun produit ni aucune charge associé aux litiges et aux activités de restructuration n'ont été comptabilisés au cours de l'exercice 2019.

Pour le quatrième trimestre de 2018, la Société avait comptabilisé des coûts de 0,8 M\$ associés aux litiges et aux activités de restructuration, en raison d'indemnités de départ découlant de la mise en place d'initiatives visant à optimiser la main-d'œuvre tout au long de l'exercice conformément à son plan stratégique 5N21. De plus, au troisième trimestre de 2018, la Société avait vendu sa participation dans la coentreprise Zhuhai Gallium Industry Co., pour un montant de 0,4 M\$, et avait comptabilisé une perte de 0,3 M\$, en partie contrebalancée par un montant de 0,2 M\$ reçu à la suite de la liquidation de sa participation dans une autre coentreprise, Ingal Stade GmbH, qui avait cessé ses activités de fabrication en 2016. Pour le premier trimestre de 2018, la Société avait comptabilisé des produits de 0,6 M\$ associés aux litiges et aux activités de restructuration, représentant des produits non récurrents liés à un montant à recevoir d'une entité juridique inactive pour laquelle aucune créance n'avait été comptabilisée étant donné l'incertitude s'y rattachant.

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 1,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, par rapport à 0,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018. Cette hausse de 0,4 M\$ est principalement attribuable aux pertes de change et au titre de dérivés comptabilisés pour le trimestre considéré, tandis que la Société avait comptabilisé des profits de change et au titre des dérivés pour le quatrième trimestre de 2018. Les charges financières se sont établies à 4,4 M\$ pour l'exercice 2019, comparativement à 6,5 M\$ pour l'exercice 2018. Cette baisse de 2,1 M\$ s'explique principalement par un montant moins élevé comptabilisé au titre des intérêts théoriques anticipés (charge hors trésorerie) à la suite du rachat anticipé des débentures convertibles de 26,0 M\$ CA en mars 2019, comparativement au montant comptabilisé à la suite du rachat anticipé des débentures convertibles de 40,0 M\$ CA en juin 2018. Avec l'adoption de la norme IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019, des intérêts théoriques associés aux obligations locatives de respectivement 0,1 M\$ et 0,3 M\$ ont été comptabilisés dans les charges financières pour le quatrième trimestre de 2019 et l'exercice 2019.

Impôt sur le résultat

La Société a affiché un résultat avant impôt sur le résultat négligeable pour le quatrième trimestre de 2019 et de 3,8 M\$ pour l'exercice 2019. Le recouvrement d'impôt a été de 0,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2019, par rapport à un recouvrement d'impôt de 1,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018. La charge d'impôt a été de 2,0 M\$ pour l'exercice 2019, par rapport à un recouvrement d'impôt de 0,1 M\$ pour l'exercice 2018. Les actifs d'impôt différé applicables dans certains pays ont eu une incidence sur les montants inscrits dans les deux périodes.

Rapport de gestion

Situation financière et sources de financement

	T4 2019	T4 2018	E 2019	E 2018
	\$	\$	\$	\$
Fonds provenant de l'exploitation ¹	3 343	8 641	15 724	28 643
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	1 817	(5 374)	(13 043)	(26 448)
Activités d'exploitation	5 160	(3 267)	2 681	2 195
Activités d'investissement	(3 076)	(3 085)	(10 182)	(9 754)
Activités de financement	(417)	(26)	794	693
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	216	(231)	48	(434)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 883	(75)	(6 659)	(7 300)

Pour le quatrième trimestre de 2019, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 5,2 M\$, comparativement à 3,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018. Pour l'exercice 2019, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 2,7 M\$ par rapport à 2,2 M\$ pour l'exercice 2018.

La baisse des fonds provenant de l'exploitation¹ par rapport à l'exercice 2018 s'explique principalement par la diminution du BAIIA ajusté^{1, 2}. La variation négative des soldes du fonds de roulement hors trésorerie au cours de l'exercice 2019 découle principalement d'une diminution de 15,6 M\$ des dettes fournisseurs et charges à payer, de la diminution de 4,9 M\$ du montant net de l'impôt sur le résultat à payer ainsi que de l'augmentation de 5,5 M\$ des créances, le tout contrebalancé par une réduction des stocks de 13,5 M\$.

Pour le quatrième trimestre de 2019, comme pour le quatrième trimestre de 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 3,1 M\$, en raison surtout d'ajouts d'immobilisations corporelles. Pour l'exercice 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 10,2 M\$, par rapport à 9,8 M\$ pour l'exercice 2018.

Pour le quatrième trimestre de 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 0,4 M\$, alors que pour le quatrième trimestre de 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement avaient été négligeables. Cette diminution est principalement attribuable aux portions des paiements de loyers se rapportant au principal avec l'adoption, le 1^{er} janvier 2019, de la nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*. Pour l'exercice 2019, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 0,8 M\$, par rapport à 0,7 M\$ pour l'exercice 2018. Cette augmentation découle de l'obtention du nouveau prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans de 25,0 M\$ au premier trimestre de 2019, dont seulement 19,3 M\$ ont servi au rachat des débetures subordonnées convertibles et non garanties en circulation de 26,0 M\$ CA de la Société, alors qu'au deuxième trimestre de 2018, la Société avait emprunté 30 M\$ aux termes de sa facilité de crédit de premier rang, dont 29,7 M\$ avaient servi à rembourser une partie des débetures de 40 M\$ CA. Depuis le début de l'exercice 2019, la Société a racheté et annulé 1 696 733 actions ordinaires pour un montant de 4,0 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et payé un montant de 1,6 M\$ au titre des portions des paiements de loyers se rapportant au principal avec l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué IFRS 16, *Contrats de location*, de manière rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures et les tableaux non conformes aux IFRS, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté et le BAIIA de l'exercice considéré par rapport au BAIIA ajusté et au BAIIA de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Fonds de roulement

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Stocks	83 367	96 889
Autres actifs courants	61 346	62 396
Passif courant	(37 016)	(65 924)
Fonds de roulement¹	107 697	93 361
Ratio du fonds de roulement¹	3,91	2,42

La hausse du fonds de roulement¹ par rapport au 31 décembre 2018 est principalement attribuable à la diminution du passif courant découlant du remboursement anticipé des débetures convertibles d'un montant en principal de 26,0 M\$ CA en mars 2019, qui avaient été reclassées comme obligations à court terme en 2018, et qui ont été remplacées par un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans, ainsi qu'à une baisse des sommes à payer du fait de la diminution des stocks comparativement au 31 décembre 2018. La diminution des stocks s'explique en grande partie par la réduction des activités d'affinage et de recyclage annoncée au deuxième trimestre de 2019 combinée aux fluctuations défavorables du cours des métaux sous-jacents.

Dette nette

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Dette bancaire	-	-
Dette à long terme, y compris la partie courante	55 107	30 175
Débetures convertibles	-	18 571
Swap de devises	-	197
Total de la dette¹	55 107	48 943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(20 065)	(26 724)
Dette nette¹	35 042	22 219

Le total de la dette¹, incluant le swap de devises, a augmenté de 6,2 M\$ pour s'établir à 55,1 M\$ au 31 décembre 2019, par rapport à 48,9 M\$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation s'explique en grande partie par le remplacement des débetures convertibles par un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans et d'une valeur nominale plus élevée.

La dette nette¹, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, a augmenté de 12,8 M\$, pour s'établir à 35,0 M\$ au 31 décembre 2019, par rapport à 22,2 M\$ au 31 décembre 2018, en raison principalement des besoins en fonds de roulement hors trésorerie.

Le 28 mars 2019, la Société a procédé au rachat de la totalité de ses débetures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019 en circulation, pour un montant en principal total de 26,0 M\$ CA. Le 22 mars 2019, la Société a prélevé la deuxième tranche de 20,0 M\$ de son nouveau prêt à terme pour rembourser les débetures en circulation. Au 31 décembre 2019, il ne restait aucune débenture convertible en circulation.

De ce fait, la Société a annulé la désignation de la tranche restante d'une valeur nominale de 26,0 M\$ CA du swap de devises connexe et a reclassé la perte nette de 0,1 M\$, représentant les variations nettes cumulées des couvertures de flux de trésorerie, des autres éléments du résultat global pour la porter dans la perte réalisée liée à l'annulation de la désignation dans l'état du résultat net consolidé.

Après le rachat des débetures convertibles d'un montant en principal de 26,0 M\$ CA, des intérêts théoriques anticipés de 0,3 M\$ ont été comptabilisés en charges dans l'état du résultat net consolidé.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Sources de financement à court terme disponibles

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 065	26 724
Dette bancaire disponible	1 431	1 454
Facilité de crédit renouvelable disponible	49 000	49 000
Sources de financement à court terme disponibles	70 496	77 178

En avril 2018, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 79,0 M\$ échéant en avril 2022. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30,0 M\$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4,0 M\$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang / BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

En février 2019, un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans a été consenti à la Société par Investissement Québec. Le prêt a été déboursé en deux tranches, soit 5,0 M\$ le 6 février 2019 et 20,0 M\$ le 22 mars 2019. Les deux tranches du prêt à terme portent intérêt à un taux correspondant au taux de swap sur cinq ans libellé en dollars américains, majoré d'une marge de 4,19 %, soit respectivement 6,82 % et 6,64 %. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Informations relatives aux actions

	Au 25 février 2020	Au 31 décembre 2019
Actions émises et en circulation	83 401 558	83 401 558
Options sur actions pouvant être émises	928 291	932 041

Le 27 février 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, dans le cadre de laquelle la Société a le droit de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 515 926 actions ordinaires du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020. Pour l'exercice 2019, la Société a racheté et annulé 1 696 733 actions ordinaires à un prix moyen de 2,35 \$ (3,16 \$ CA) pour un montant total de 4,0 M\$, qui a été comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « nouveau régime »). Le nouveau régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquièrent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquièrent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Pour l'exercice 2019, dans le cadre du nouveau régime, la Société a attribué 248 543 unités d'actions restreintes (393 897 pour l'exercice 2018), elle en a réglé 1 157 099 (28 361 pour l'exercice 2018) et 81 042 ont été annulées par déchéance (67 370 pour l'exercice 2018). Au 31 décembre 2019, 864 428 unités d'actions restreintes étaient en circulation dans le cadre du nouveau régime (1 854 026 au 31 décembre 2018).

Pour l'exercice 2019, la Société a attribué 430 000 unités d'actions liées au rendement (aucune pour l'exercice 2018) et elle en a réglé 166 667 (aucune pour l'exercice 2018). Au 31 décembre 2019, 763 333 unités d'actions liées au rendement étaient en circulation (500 000 au 31 décembre 2018).

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2019 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2019		2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 490 541	2,32	2 224 747	2,20
Attribuées	123 016	3,43	143 335	2,71
Exercées	(488 500)	1,98	(708 750)	1,92
Annulées par déchéance	(193 016)	2,61	(137 704)	2,54
Expirées	-	-	(31 087)	3,61
En circulation à la fin de l'exercice	932 041	2,58	1 490 541	2,32
Exercables à la fin de l'exercice	632 360	2,65	726 750	2,75

Arrangements hors bilan

La Société a recours à certains arrangements hors bilan portant principalement sur des obligations contractuelles dans le cours normal des activités, puisque la plupart des contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé depuis l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019.

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères et conclut à l'occasion des contrats de change à terme afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 16 et 24 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2019 :

	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	32 066	32 066	-	-	-	-	32 066
Dettes à long terme	55 107	2 790	2 683	32 008	25 418	-	62 899
Obligations locatives	6 236	1 539	1 248	567	410	4 202	7 966
Total	93 409	36 395	3 931	32 575	25 828	4 202	102 931

Rapport de gestion

Engagements

Aux 31 décembre 2019 et 2018, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 0,4 M\$.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N Plus a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que :

- L'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- L'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

À la lumière de leur évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le CIIF a été conçu de façon adéquate et qu'il fonctionnait de façon efficace, selon le référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 »).

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

Méthodes comptables et changements

Les principes et méthodes comptables appliqués par la Société pour préparer ses états financiers consolidés audités pour l'exercice 2019 sont conformes aux IFRS. Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Adoption de nouvelles normes comptables

IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté la nouvelle norme comptable IFRS 16 en appliquant l'approche rétrospective modifiée.

Ajustements comptabilisés au moment de l'adoption d'IFRS 16

Au moment de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour les contrats de location qui avaient été auparavant classés comme contrats de location simple en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*. Ces obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019, qui était de 4,45 %.

	1 ^{er} janvier 2019
	\$
Engagements découlant de contrats de location simple présentés au 31 décembre 2018	4 294
Incidence de l'actualisation de ces engagements	(260)
Incidence de la comptabilisation hors bilan des contrats de location à court terme et des contrats de location de biens de faible valeur	(80)
Ajustement découlant du traitement différent des options de prolongation	3 198
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	7 152
Soit :	
Partie courante des obligations locatives	1 554
Partie non courante des obligations locatives	5 598

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués au montant correspondant à l'obligation locative et sont liés aux types de biens suivants :

	31 décembre 2019	1 ^{er} janvier 2019
	\$	\$
Terrains et bâtiments	5 239	6 342
Matériel de production	468	454
Matériel de bureau et matériel roulant	343	356
Total des actifs au titre de droits d'utilisation	6 050	7 152

Comme il est mentionné ci-dessus, le changement de méthode comptable a entraîné une augmentation de 7,2 M\$ des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives comptabilisés au bilan au 1^{er} janvier 2019.

L'incidence de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019 se présente comme suit :

	T4 2019	E 2019
	\$	\$
Augmentation du BAIIA ajusté ¹ /BAIIA ¹	475	1 900
Augmentation des charges financières	70	296
Augmentation de l'amortissement	392	1 470

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Mesures de simplification appliquées

Lors de l'application initiale d'IFRS 16, la Société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes permises par la norme :

- l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- la comptabilisation de contrats de location simple dont la durée résiduelle au 1^{er} janvier 2019 était de moins de douze mois comme des contrats de location à court terme;
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

La Société a également choisi de ne pas procéder à une nouvelle appréciation visant à déterminer si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de la première application. Pour les contrats conclus avant la date de transition, la Société s'est plutôt fondée sur son appréciation effectuée lorsqu'elle appliquait IAS 17 et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

Activités de location de la Société et méthode de comptabilisation

La Société loue diverses installations de production et des entrepôts, du matériel de production et du mobilier, du matériel de bureau et du matériel roulant. Les contrats de location sont généralement établis pour des périodes fixes d'une durée de 2 à 5 ans mais peuvent être assortis d'options de prolongation (décrites ci-après). Les modalités des contrats de location sont négociées individuellement et sont très variées. Les contrats de location ne comportent pas de clauses restrictives, mais les biens loués ne peuvent pas servir de garantie à des emprunts.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2018, les contrats de location d'immobilisations corporelles étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets de tout incitatif reçu du bailleur) étaient comptabilisés en résultat net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Société rend compte de ses contrats de location en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Chaque paiement de loyer est réparti entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat de location de manière à ce que soit appliqué pour chaque période un taux d'intérêt constant au solde de l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien, ou sur la durée du contrat de location si elle est plus courte.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement en fonction de la valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par le preneur.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, selon des modalités similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui se compose de ce qui suit :

- le montant correspondant à l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux;
- les coûts de remise en état.

Les paiements associés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges dans le résultat net selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de douze mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Options de prolongation

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces modalités sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a également adopté la nouvelle norme comptable IFRIC 23.

Cette interprétation fournit des indications sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. La Société a conclu que l'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles et le matériel connexe qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ce qui fait également largement appel au jugement. Pour déterminer la valeur recouvrable (juste valeur diminuée des coûts de sortie), la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources sur le marché, notamment des informations publiques sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2019. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des immobilisations incorporelles et corporelles de la Société dans des périodes futures.

Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend de l'évolution future du marché et de la capacité de la Société à commercialiser et à fabriquer de nouveaux produits afin de réaliser les bénéfices prévus. Par exemple, de nouveaux procédés de fabrication pourraient ne pas être mis en œuvre à une échelle industrielle dans les délais prévus et les nouveaux produits pourraient ne pas avoir le succès escompté sur le marché. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs à un moment donné : a) une croissance importante prévue de la demande sur le marché pour différents métaux; b) les prix de vente qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux; et c) le taux d'actualisation associé aux nouveaux procédés et aux nouveaux produits (compte tenu de la prime sur le coût moyen pondéré du capital de la Société associée aux incertitudes additionnelles).

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au titre du risque de marché et de facteurs de risque propres aux actifs. Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend d'informations prospectives de marché et de la capacité de la Société à terminer le projet et à réaliser les bénéfices prévus. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs dans l'année qui suit : les prix des métaux qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux et le taux d'actualisation.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable. Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des administrateurs et des membres de la direction. Les transactions avec ces parties liées sont décrites à la note 23 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

Instruments financiers et gestion du risque

Juste valeur des instruments financiers

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 16, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

La juste valeur des instruments financiers dérivés était comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Swap de devises	-	(197)
Swap sur actions	4 862	5 835

Gestion du risque financier

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme, constituée de créances subordonnées, soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 0,3 M\$ sur le résultat net de la Société sur une période de douze mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2019.

Monnaies étrangères

Les ventes de la Société sont principalement libellées en dollars américains, alors qu'une partie de ses charges d'exploitation sont libellées dans des monnaies locales, comme l'euro et le dollar canadien. Bien que les achats de matières premières soient libellés en dollars américains, ce qui réduit en partie l'incidence des fluctuations des taux de change, nous sommes exposés au risque de change, qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats. La direction a instauré une politique de gestion du risque de change au regard de la monnaie fonctionnelle appropriée.

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises visant les flux de trésorerie liés aux débentures convertibles de 66,0 M\$ CA, en appliquant les principes de la comptabilité de couverture. À la suite du rachat anticipé de débentures convertibles le 28 juin 2018 et le 28 mars 2019, la Société a annulé respectivement la désignation d'une tranche d'une valeur nominale de 40,0 M\$ CA et d'une tranche d'une valeur nominale de 26,0 M\$ CA du swap de devises connexe.

De plus, à l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société peut également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2019, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2019 :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	MYR	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	605	3 122	1 136	724	161	59
Créances	1 007	6 558	-	1 315	3	251
Autres actifs courants	4 862	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(9 202)	(7 496)	(65)	(62)	(242)	(411)
Dettes à long terme	(107)	-	-	-	-	-
Obligations locatives	(756)	(746)	-	-	(25)	(93)
Actifs (passifs) financiers nets	(3 591)	1 438	1 071	1 977	(103)	(194)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2019 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	MYR	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissment de 5 %	(180)	72	54	99	(5)	(10)
Affaiblissement de 5 %	180	(72)	(54)	(99)	5	10

Crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, la Société avait comptabilisé une correction de valeur pour pertes de 0,1 M\$. La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

Liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives. Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables. Le risque, toutefois, demeure. L'atteinte des résultats attendus dépend de la stabilité du prix des métaux et des autres matières premières, de la réduction de la dette grâce à l'optimisation du fonds de roulement de la Société et de la viabilité et du soutien continus des banques de la Société.

Risques et incertitudes

La Société est assujettie à un certain nombre de facteurs de risque qui peuvent nuire à sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre ses objectifs de croissance à long terme. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin d'en réduire l'incidence sur la performance de la Société.

Risques associés à notre stratégie de croissance

Le plan stratégique de 5N Plus a pour objectif d'améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des résultats et il s'articule autour de trois piliers de croissance : 1) optimiser l'équilibre de l'apport des activités en amont et en aval; 2) dégager une valeur accrue des activités principales et des actifs mondiaux; et 3) assurer une croissance continue de la qualité grâce aux initiatives de croissance en cours et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures. Certains des avantages attendus pourraient ne pas se matérialiser ou pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus par la direction. Un certain nombre de facteurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient avoir une incidence sur la réalisation de ces avantages.

Activités internationales

La Société exerce ses activités dans plusieurs pays, y compris la Chine, le Laos et la Malaisie et, par conséquent, elle court des risques liés à l'exercice de ses activités à l'échelle internationale. Nous pourrions subir les contrecoups importants de ces risques, dont l'intégration des activités internationales, les défis liés à l'assujettissement à plusieurs ordres juridiques et fiscaux, l'éventualité d'un climat volatil sur le plan de l'économie et des relations de travail, l'instabilité politique, les taux de change, l'expropriation et les modifications relatives aux taxes et impôts et aux autres frais imposés par les autorités de réglementation. Bien que la Société exerce ses activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, rien ne garantit qu'elle ne subisse pas les contrecoups néfastes des risques inhérents aux activités qu'elle exerce sur le plan international.

Parmi les conditions ou événements qui pourraient perturber notre chaîne d'approvisionnement, interrompre la production dans nos installations ou celles de nos fournisseurs ou de nos clients, augmenter le coût des ventes et des autres charges d'exploitation, entraîner d'importantes pertes d'actifs ou nécessiter d'autres dépenses en immobilisations, mentionnons les suivants :

- les incendies, les pandémies, les conditions climatiques exceptionnelles ou les catastrophes naturelles telles que les ouragans, les tornades, les inondations, les tsunamis, les typhons et les séismes;
- l'instabilité politique, l'agitation sociale, les conflits de travail, les guerres ou le terrorisme;
- la disruption des activités portuaires, des services d'expédition et des services transitaires;
- les interruptions de services et d'infrastructures de base, y compris les pannes de courant et les pénuries d'eau.

Nos programmes d'assurance ne couvrent pas toutes les pertes possibles ayant trait à nos activités, notamment les dommages potentiels aux actifs, les pertes de profits et la responsabilité susceptible de découler des conditions ou des événements susmentionnés. De plus, notre assurance pourrait ne pas couvrir entièrement les conséquences résultant d'une perte en raison des limites de couverture, des sous-limites de couverture ou des exclusions. Toute situation non couverte entièrement par notre assurance pourrait nuire à nos activités.

Risques liés à la Chine

Le système juridique de la Chine continentale est un régime de droit civil reposant sur des statuts écrits. Contrairement au système de common law, il s'agit d'un système où les décisions rendues dans des causes de droit n'ont pratiquement pas de valeur de précédent. Le système juridique de la Chine continentale évoluant rapidement, l'interprétation de bien des lois, règlements et règles peut comporter des incohérences, et leur interprétation ainsi que leur application comportent une part d'incertitude. Ces incertitudes pourraient limiter la protection juridique dont nous jouissons. De plus, la Société ne peut prédire l'incidence des faits nouveaux touchant le système juridique de la Chine continentale, notamment l'adoption de nouvelles lois, les changements aux lois existantes ou leur interprétation et leur application, ou les droits de préemption des règlements locaux par les lois nationales. Une telle incertitude à l'égard des droits contractuels, des droits de propriété (incluant la propriété intellectuelle) et des droits procéduraux pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la Société et compromettre sa capacité à poursuivre ses activités. En outre, des litiges en Chine continentale pourraient s'éterniser, ce qui occasionnerait des frais importants et détournerait les ressources de la Société et l'attention de la direction.

Le gouvernement de la Chine continentale exerce un contrôle important sur la croissance économique du territoire par son emprise sur l'attribution stratégique des ressources, le remboursement des obligations libellées en devises, la fixation de la politique monétaire et l'attribution d'un traitement préférentiel à certaines industries ou à certaines sociétés. La croissance de l'économie chinoise peut ne pas se poursuivre et tout ralentissement peut avoir un effet défavorable sur nos activités. Tout changement négatif dans la conjoncture économique de la Chine continentale, dans les politiques de son gouvernement ou dans ses lois et règlements pourrait nuire de façon importante à la croissance économique globale du territoire. De tels faits nouveaux pourraient avoir une incidence néfaste sur les activités de la Société, entraîner une baisse de la demande pour ses produits et porter atteinte à sa position concurrentielle.

Réglementation du commerce international

Nous exerçons nos activités dans plusieurs pays et, par conséquent, sommes exposés à des risques en cas de changement dans la réglementation et les politiques en matière de commerce international. Ces risques comprennent, sans s'y restreindre, les obstacles ou les restrictions touchant le libre-échange, et les modifications relatives aux taxes et impôts, aux tarifs et aux autres frais imposés par les autorités de réglementation. Le contexte politique mondial actuel, notamment les positions de l'Administration américaine à l'égard de la Chine et la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne le 31 janvier 2020, entre autres, ont semblé favoriser l'imposition de restrictions commerciales plus contraignantes. De telles restrictions pourraient avoir un effet négatif sur nos activités si elles devaient limiter notre capacité d'exporter nos produits vers des marchés où nous exerçons actuellement nos activités ou d'importer des matières premières en provenance de nos fournisseurs actuels. En revanche, il est possible que ces restrictions aient un effet favorable sur nos activités si elles devaient freiner la concurrence au sein des marchés où nous exerçons nos activités, sans avoir une incidence néfaste sur nos affaires.

Favorisant la proximité avec nos clients et nos fournisseurs, nous exerçons nos activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, toutefois, rien ne garantit que nous ne subissions pas les contrechocs néfastes des risques inhérents aux changements sur la scène politique internationale et à leur incidence sur le commerce mondial.

Réglementation environnementale

Nos activités supposent l'utilisation, la manutention, la production, le traitement, le stockage, le transport, le recyclage et l'élimination de matières dangereuses et sont assujetties à un ensemble de lois et de règlements nationaux, provinciaux, locaux et internationaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois et règlements en matière de protection de l'environnement incluent ceux régissant les déversements ou les émanations de matières polluantes dans l'air et l'eau, l'utilisation, la gestion et l'élimination des matières et des déchets dangereux, le nettoyage des sites contaminés, et la santé et sécurité au travail. Le non-respect de ces lois, règlements et permis applicables peut avoir de sérieuses conséquences, y compris nuire à notre réputation; mettre un frein à nos activités d'exploitation à l'une de nos installations; nous exposer à des amendes substantielles, à des pénalités et à des poursuites judiciaires devant les tribunaux pénaux, à des demandes d'indemnisation pour dommages aux biens ou pour blessures, à des frais de nettoyage ou à d'autres frais; augmenter les coûts de développement ou de production ainsi que le nombre de litiges ou d'instances réglementaires contre nous et nuire grandement à nos activités, à nos résultats d'exploitation ou à notre situation financière. Des modifications à venir aux lois et aux règlements applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité pourraient entraîner une hausse considérable des frais et des contraintes liés au respect de la conformité ou autrement avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Nous avons engagé et continuerons d'engager des dépenses en immobilisations afin de respecter les lois et règlements en matière d'environnement. Bien que nous estimions respecter actuellement toutes les exigences en matière de protection de l'environnement qui sont applicables, de nouvelles circonstances futures, comme la mise en place de politiques de coercition plus agressives, l'application de nouvelles lois et de nouveaux règlements plus stricts ou la découverte de conditions environnementales actuellement inconnues, pourraient nécessiter des dépenses pouvant avoir une incidence négative significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Concurrence

Nous sommes un chef de file de la production de métaux technologiques et de produits chimiques spécialisés et nous avons peu de concurrents. Parmi ceux-ci, peu sont entièrement intégrés comme nous le sommes ou offrent une gamme de produits semblable. Par conséquent, nos concurrents ne sont pas en pleine mesure d'offrir une gamme de services et de produits aussi complète que la nôtre. Cependant, rien ne garantit que cette situation perdurera, et la concurrence pourrait venir d'affineurs de métaux à bas prix ou de certains de nos clients qui décideraient de s'intégrer verticalement. Une plus forte concurrence pourrait avoir une incidence négative sur notre chiffre d'affaires et nos marges d'exploitation si nos concurrents accaparent une part du marché et que nous ne sommes pas en mesure de compenser la perte de volume en faveur de la concurrence.

Prix des produits de base

Le coût et la disponibilité de certains intrants varient en fonction d'un certain nombre de facteurs sur lesquels nous n'avons aucune prise, notamment la conjoncture, les taux de change, la demande de métaux à l'échelle mondiale, les sanctions commerciales, les tarifs, les coûts de main-d'œuvre, la concurrence, la surcapacité des producteurs et la majoration des tarifs. Toute variation de la disponibilité et des coûts des intrants pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Ces variations peuvent être imprévisibles et se produire sur de courtes périodes. L'incapacité de la Société à récupérer les hausses de coût pourrait nuire considérablement à ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Sources d'approvisionnement

Nous pourrions être incapables de trouver des stocks essentiels de matières premières dont nous dépendons pour exercer nos activités. Nous nous procurons actuellement nos matières premières auprès de plusieurs fournisseurs avec qui nous avons des relations commerciales de longue date. La perte de l'un de ces fournisseurs ou une baisse des niveaux de livraison pourrait réduire notre capacité de production et avoir une incidence sur nos livraisons aux clients, ce qui, par le fait même, aurait une incidence négative sur nos ventes et nos marges bénéficiaires nettes et pourrait entraîner des frais liés au non-respect de certains de nos contrats d'approvisionnement.

Protection de la propriété intellectuelle

La protection de la propriété de nos procédés, méthodes et autres technologies exclusives est essentielle à notre entreprise. Nous comptons presque exclusivement sur une combinaison de secrets commerciaux et d'ententes de confidentialité signées avec nos employés pour protéger nos droits de propriété intellectuelle. Nous avons délibérément choisi de limiter le nombre de nos brevets afin d'éviter la divulgation de renseignements précieux. L'omission de protéger et de surveiller l'utilisation de nos droits de propriété intellectuelle existants pourrait entraîner la perte de certains procédés et technologies de grande valeur. Rien ne garantit que nos ententes de confidentialité procureront une protection utile de nos droits de propriété intellectuelle ou d'autres renseignements exclusifs en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée ou que nous pourrions protéger efficacement nos secrets commerciaux.

Valorisation des stocks

Nous surveillons notre risque associé à la valeur de nos stocks par rapport au prix du marché. En raison de la nature très peu liquide d'une grande partie de nos stocks, nous comptons sur une combinaison de techniques d'évaluation du risque normalisées, telles que la valeur à risque, ainsi que sur une appréciation plus empirique des conditions du marché. Les décisions concernant les niveaux appropriés de stocks sont prises compte tenu des calculs de la valeur à risque et des conditions du marché.

Interruptions des activités

Nous pourrions subir des pertes si nos activités devaient être interrompues. Dans bien des cas, plus particulièrement dans le cas de nos contrats à long terme, nous avons des obligations contractuelles de livrer des produits dans des délais prescrits. Toute perturbation de nos activités qui pourrait mener à une interruption des activités risquerait de nuire à la confiance que nous portent les clients, d'entraîner l'annulation de nos contrats et de donner lieu à des poursuites judiciaires. Bien que nous croyions avoir pris les mesures nécessaires pour éviter les interruptions d'activités et que nous ayons contracté une assurance contre celles-ci, il est possible que nous ayons néanmoins à subir des interruptions, qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Changements apportés au carnet de commandes

La Société ne peut pas garantir que les prévisions relatives aux produits générés par son carnet de commandes se réaliseront. De plus, les contrats peuvent faire l'objet de retards, de suspensions, de résiliations, d'annulations, de révisions ou de tout autre ajustement découlant de facteurs sur lesquels la Société n'a aucune prise et qui pourraient avoir une incidence sur la valeur du carnet de commandes présentée et se répercuter défavorablement sur les produits et la rentabilité futurs.

Dépendance à l'égard du personnel clé

Nous comptons sur l'expertise et le savoir-faire des membres de notre personnel pour la poursuite de nos activités. Le départ de membres de la haute direction pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société. Notre réussite future dépend aussi de notre capacité à attirer et à garder à notre service les employés clés et à former, garder à notre service et intégrer avec succès de nouveaux membres compétents dans notre équipe de direction et notre équipe technique. Le recrutement et la rétention de membres du personnel compétents, particulièrement ceux qui ont une expertise du secteur des métaux spéciaux et de la technologie d'affinage, sont essentiels à notre réussite et pourraient se révéler difficiles. Nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure d'attirer et de garder à notre service le personnel qualifié au besoin.

Conventions collectives

Une partie du personnel de la Société est syndiqué et nous avons des conventions collectives qui viennent à échéance à différentes dates. Si nous ne sommes pas en mesure de renouveler ces conventions collectives à des conditions similaires lorsque celles-ci doivent être renégociées, cela pourrait donner lieu à des arrêts ou conflits de travail, comme des grèves, des débrayages ou des lock-out, et nuire à notre performance.

Risques de litiges

Nous sommes susceptibles de faire l'objet de poursuites au civil ou autres, qu'elles soient fondées ou non.

Interruptions de systèmes informatiques, de l'infrastructure réseau, perte de données et violation de la sécurité informatique

Nous comptons sur les systèmes d'information, les technologies de communication, les applications commerciales et d'autres applications technologiques, notamment des réseaux mondiaux et régionaux, des infrastructures de serveurs et des systèmes d'exploitation complexes, pour assurer le fonctionnement adéquat de la Société. Si nous n'étions pas en mesure d'effectuer continuellement la maintenance de nos logiciels et de notre matériel informatique, de mettre à niveau comme il se doit nos systèmes et notre infrastructure de réseau, et de prendre d'autres mesures pour améliorer l'efficacité des systèmes et les protéger, cela pourrait interrompre ou ralentir l'ensemble des activités de la Société. Ce serait également le cas si notre réseau, nos systèmes informatiques et nos systèmes de communication étaient endommagés ou si leur fonctionnement était interrompu en raison de catastrophes naturelles, de pannes de télécommunication, d'actes de guerre ou de terrorisme, de virus informatiques, d'atteintes à la sécurité physique ou électronique ou d'événements ou de perturbations similaires. La Société fait également face à des menaces d'accès non autorisés aux systèmes, de piratage informatique, de programmes malveillants et de cyberattaques organisées.

Risques associés au fait d'être une société cotée

Nos actions sont cotées et, par conséquent, nous sommes tenus de nous conformer à toutes les obligations imposées aux « émetteurs assujettis » en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et à toutes les obligations applicables à une société cotée en vertu des règles de la Bourse. Un autre risque associé au fait d'être une société cotée est l'obligation de communiquer les informations clés de la Société, ce qui n'est pas le cas pour ses concurrents qui sont des sociétés à capital fermé.

Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société a recours à certaines mesures non conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile et complémentaire, mais elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois, et est exprimé en nombre de jours. Les nouvelles commandes représentent les commandes reçues durant la période considérée, exprimées en nombre de jours, et calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de la Société à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement. Nous avons recours au BAIIA, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA tel qu'il est défini précédemment avant la dépréciation des stocks, la charge de rémunération à base d'actions, la dépréciation des actifs non courants, les coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, le profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés. Nous avons recours au BAIIA ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Les charges d'exploitation ajustées correspondent aux charges d'exploitation compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions, de la dépréciation des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de l'amortissement. Nous avons recours aux charges d'exploitation ajustées pour calculer le BAIIA ajusté. Nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence des moins-values des stocks et des immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures après déduction de l'impôt sur le résultat s'y rapportant. Nous avons recours au résultat net ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, qui ne sont pas courants. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Rapport de gestion

Le résultat net de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Nous avons recours au résultat net de base ajusté par action, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la charge de rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, du profit sur la sortie d'immobilisations corporelles et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures, qui ne sont pas courants, par action. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les variations des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation. Ces montants figurent dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société. Selon la Société, les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation constituent une mesure clé, car ils témoignent de sa capacité à générer les fonds nécessaires à sa croissance future et au remboursement de sa dette.

La marge brute est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de l'incidence de la dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute par le total des produits.

La dette nette correspond au montant total de la dette (dette à long terme, débentures convertibles et swap de devises dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Toute nouvelle mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. La dette nette constitue un indicateur de la situation financière globale de la Société.

Le rendement du capital investi est une mesure financière non conforme aux IFRS. Il est obtenu en divisant le BAII ajusté annualisé par le montant du capital investi à la fin de la période. Le BAII ajusté se calcule comme le BAIIA ajusté, moins l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (ajusté pour tenir compte de la charge au titre de l'amortissement accéléré, s'il y a lieu). Le capital investi correspond à la somme des créances, des stocks, des immobilisations corporelles, du goodwill et des immobilisations incorporelles, moins les dettes fournisseurs et charges à payer (ajustées pour tenir compte des éléments exceptionnels). Nous nous servons de cette mesure que nous avons recours à du financement par emprunts ou par capitaux propres. À notre avis, cette mesure fournit des renseignements utiles pour déterminer si le capital investi dans les activités de la Société dégage un rendement concurrentiel. Le RCI comporte toutefois des limites puisqu'il s'agit d'un ratio. Il ne permet donc pas de fournir de renseignements quant au montant absolu du résultat net, de la dette et des capitaux propres de la Société. Certains éléments sont également exclus du calcul du RCI et d'autres sociétés pourraient utiliser une mesure similaire, calculée différemment.

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre les actifs courants et les passifs courants. Étant donné que la Société est actuellement endettée, nous nous servons de cette mesure comme d'un indicateur de notre efficacité financière et nous nous efforçons de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant les actifs courants par les passifs courants.

Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Principales informations financières trimestrielles

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	44 714	49 554	50 290	51 413	47 710	53 379	58 359	58 547
BAlIA ^{1,2}	3 682	5 860	5 321	4 188	5 589	7 772	7 860	7 800
BAlIA ajusté ^{1,2}	4 502	5 974	5 862	5 612	6 912	8 581	8 972	7 885
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	146	1 030	1 758	(1 149)	4 046	3 457	3 417	3 051
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus	- \$	0,01 \$	0,02 \$	(0,01) \$	0,05 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,04 \$
Résultat net	146	1 030	1 758	(1 149)	4 046	3 458	3 420	3 048
Résultat de base par action	- \$	0,01 \$	0,02 \$	(0,01) \$	0,05 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,04 \$
Résultat dilué par action	- \$	0,01 \$	0,02 \$	(0,01) \$	0,05 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,04 \$
Résultat net ajusté ¹	480	1 460	2 055	(120)	5 407	3 919	5 344	2 814
Résultat net de base ajusté par action ¹	0,01 \$	0,02 \$	0,02 \$	- \$	0,06 \$	0,05 \$	0,06 \$	0,03 \$
Fonds provenant de l'exploitation ¹	3 343	4 570	4 866	2 945	8 641	6 582	7 194	6 226
Carnet de commandes ¹	243 jours	215 jours	201 jours	202 jours	217 jours	181 jours	170 jours	172 jours

Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Produits	195 971	217 995	219 916
BAlIA	19 051	29 021	26 863
BAlIA ajusté	21 950	32 350	29 587
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	1 785	13 971	12 023
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus	0,02 \$	0,17 \$	0,14 \$
Résultat net	1 785	13 972	12 013
Résultat de base par action	0,02 \$	0,17 \$	0,14 \$
Résultat dilué par action	0,02 \$	0,17 \$	0,14 \$
Résultat net ajusté	3 875	17 484	13 889
Résultat net de base ajusté par action	0,05 \$	0,21 \$	0,17 \$
Fonds provenant de l'exploitation	15 724	28 643	26 336
Carnet de commandes	243 jours	217 jours	187 jours
Données du bilan			
Total de l'actif	229 942	237 057	244 932
Total du passif non courant	75 629	51 430	70 851
Dette nette ¹	35 042	22 219	11 413
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	117 297	119 703	105 446

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué IFRS 16, *Contrats de location*, de manière rétrospective, sans retraitement des informations comparatives, dont les mesures et les tableaux non conformes aux IFRS, comme le permet la norme. Cela a eu une incidence positive sur le BAlIA ajusté et le BAlIA de l'exercice considéré par rapport au BAlIA ajusté et au BAlIA de l'exercice précédent (se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et changements » pour plus de précisions).

Rapport de gestion

Prix des métaux

(en dollars américains le kilo)

Bismuth



Germanium



Sélénium



Tellure



Source : Low Metal Bulletin